

## PUBLICATION DES COEFFICIENTS DE PONDERATIONS PN

### L'essentiel

La Délégation du Matériel de la FNTF publie la mise à jour des coefficients pondérateurs Pn pour toutes les classes de matériels.

Le coefficient Pn permet d'affiner une réactualisation d'un prix d'un matériel. Il a une parution annuelle et tient compte des évolutions de prix achats machines par secteurs.

Les vingt classes de matériels, définies par la FNTF, sont affectées de ce coefficient Pn :

1. Matériel d'alimentation en eau et d'épuisement: 1,33
2. Matériel de battage et d'arrachage: 1,12
3. Matériel pour travaux à l'air comprimé: 0,85
4. Matériel de terrassement: 1,08
5. Matériel de transport terrestre: 1,27
6. Matériel de levage et de manutention: 1,00
7. Matériel pour la construction et l'entretien des routes et pistes d'aviation: 1,07
8. Matériel de concassage, broyage, criblage: 0,85
9. Matériel pour la fabrication, le transport et la mise en place des bétons, mortiers et enduits: 1,01
10. Matériel de production et de transformation de l'énergie: 0,88
11. Matériel ferroviaire: 1,50
12. Matériel d'atelier mécanique: 0,91
13. Matériel d'atelier bois: 0,93
14. Baraquements: 0,95
15. Matériel topographique et de mesure: 0,59
16. Matériel flottant pour travaux fluviaux, matériel de plongée: 0,87
17. Matériel flottant pour travaux maritimes, matériel de plongée: 0,87
18. Matériel de sondage, forage, fondations spéciales et injection: 0,96
19. Matériel spécial pour la pose de canalisations (pipe-lines): 0,74
20. Matériel pour travaux souterrains: 1,02

**Contact :** [dtr3@fntp.fr](mailto:dtr3@fntp.fr)

*TEXTES DE REFERENCE :*